

L'interdiction d'emploi du feu est prolongée

L'interdiction d'emploi du feu est prolongée En raison des risques de feu de forêt, l'interdiction d'emploi du feu (y compris fumer une cigarette) à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois et forêts est exceptionnellement prolongée jusqu'au 30 septembre, a indiqué hier la préfecture du Gard. Tout manquement entraîne une amende de 135 ?

Aveyron Michel Bras se pose en sentinelle des abeilles Le célèbre restaurateur de Laguiole a délaissé son "piano" et ses plantes aromatiques pour s'occuper d'une autre cause : celle des abeilles. Il vient en effet d'adhérer à la charte "L'abeille sentinelle de l'environnement", instituée par l'Union nationale des apiculteurs français.